



Handicap

mardi 22 novembre 2022, par [Cemea](#)

« Quand on se met du côté des délinquants, des fous, des lycéens, la justice, l'école, l'asile, ont une drôle de gueule ; eh bien, de la même façon, quand on se met du côté des mutiques, c'est le langage qui a une drôle de gueule. » Fernand Deligny

Développer une société d'inclusion exige de permettre à la personne en situation de handicap de construire un projet de vie au sein :

- de la société : droits civiques, loisirs, culture, sport...
- du milieu éducatif et professionnel dit « ordinaire » : écoles, universités, associations, entreprises...
- des établissements et services spécialisés du secteur médico-social.

Les réponses aux questions du handicap d'une société dite « inclusive » dépassent la simple prise en charge médicale et sociale des personnes : avec l'inclusion, l'adaptation aux différences de la personne va ainsi bien au-delà de la seule prise en compte de ses besoins individuels. L'inclusion des personnes en situation de handicap exige, pour s'appliquer entièrement, une vision globale ainsi que la mobilisation et la volonté collective des niveaux sociaux, politiques et économiques, afin de penser leurs modes de réflexion et d'organisation autrement.

Si le cadre législatif et réglementaire européen et belge sur le handicap est posé, il n'en est pas moins complexe à appliquer et génère trop de fonctionnements sectorisés et isolés. L'enjeu consiste à le décloisonner et le simplifier au maximum, en construisant des propositions à partir des besoins individuels et de l'expertise des personnes en situation de handicap, ainsi que de leurs proches.

Nous défendons une société où :

- l'école et le monde du travail sont inclusifs ;
- l'exercice d'une pleine citoyenneté est garanti pour toutes et tous ;
- l'accès aux droits est simplifié et effectif ;
- toutes les activités humaines sont pensées pour assurer l'accès à chacun-e.

Dans le cadre de nos actions, cela se traduit par :

- la sensibilisation aux situations de handicap pour une meilleure inclusion sociale ;
- la valorisation des compétences des personnes handicapées, plutôt que l'enfermement dans leurs différences, afin de changer le regard de la société ;
- une participation soutenue des personnes handicapées dans nos actions de formation et

d'animation, ainsi qu'au sein de notre structure associative.

Le groupe Handicap
handicap.cemea.be